



Objectifs



- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Public concerné

- Tout salarié de l'entreprise
- Pré-requis : Savoir lire et écrire le français
- Groupe de 4 à 10 personnes

Durée

- 14 heures de face à face pédagogique

Formateur

- Formateur référencé par l'INRS

Méthodes & programme

Formation en présentiel : Exposés didactiques / Mise en situation / Échanges

Conforme au référentiel de l'INRS

- Le cadre juridique de l'intervention d'un SST
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- La mise en œuvre des compétences de SST en matière de protection
- Examiner une personne victime d'un accident
- Alerter ou faire alerter
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les différents préventeurs de l'entreprise de situations dangereuses repérées
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Coût

INTRA

1 300 € TTC pour la formation plus les frais de déplacement